

R619

1924

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

LEAGUE OF NATIONS.

Classement.

POLITICAL.

REGISTRY.

Classification No. 11

Document No. 40872

Dossier No. 40872

Expéditeur.

Commission des Détroits, Constantinople

29 Novembre 1924
Reçu à l'enregistrement
le 5 Décembre.

Sujet.

Commission des Détroits prévue par le Traité de Lausanne : 1923-

Fait connaître la composition de cette Commission, qui vient d'être instituée sous la présidence de M. Vassif.

L'USAGE DE CET EMPLACEMENT EST RÉSERVÉ AU REGISTRY.

REMETTRE CE DOCUMENT A— (En Premier lieu.)

DATE.

REMETTRE CE DOCUMENT A— (En second lieu.)

Date.

Réponses, &c. (Out Letter Book):—

Ans. 6. XII 24.

Political 5 XI 24

Sir Herbert Auld 9 XI 24

M. Denis V 9 XII 24

Prof. Ottolico 10 XII 24

Returned to Dept 29.12.24

Legat M. 29.12.24

Administ Com mch. 29.12.24

Informations 30.12.24

Returned to Registry 30.12.24
M. Colban 30/12/24

M. Pietro Marchi 30/12/24

Copies envoyées pour information préalable à :—

Document précédent No.

Index A. 7 Index B. 2

Sommaire.

Imprimé.

Distribution.

Voir les dossiers :—

Index C. 128

A classer. 129

Document suivant No. 41358

Prière d'inscrire les commentaires sur la feuille blanche à l'intérieur.

Voir, pour Distribution (éventuelle), la feuille bleue à l'intérieur.

Registry

Who signed the letter of December 6th 1924
please ?

E.C.
30/ 31/12/24.

M. Colban

Sir Herbert Ames signed this letter.
Registry

Seen. E.C.
30/1/25

30/1/25

II/40872/40872

GENEVE, le 6 Décembre 1924.

Monsieur le Président,

Par une lettre N° 130 en date du 29 Novembre 1924 vous avez bien voulu m'aviser de la constitution et de la composition de la Commission des Détroits, prévue à la Convention Annexe du Traité de Lausanne.

Je m'empresse de vous accuser réception et de vous remercier de cette obligeante communication.

Comme suite à votre demande d'obtenir un exemplaire du Règlement Intérieur de la Société des Nations, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'existe pas de Recueil d'ensemble de ce genre. Toutefois je vous adresse ci-joint les documents suivants dans lesquels il vous sera peut-être possible de trouver des renseignements qui pourraient vous être utiles.

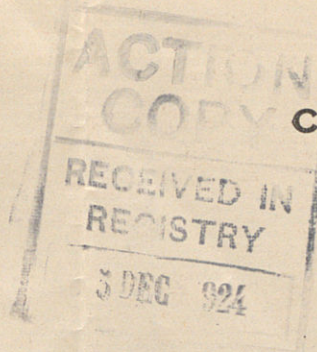
Organisation du Secrétariat et du B.I.T. (A.3.1921)
Règlement Intérieur de l'Assemblée (C.356.I.M.158.1923.V.)
Règlement Intérieur du Conseil de la S.d.N. (20/31/39A)
Brochure sur la Constitution et Organisation de la S.d.N.
Statut de l'Organisation des Communications et du Transit.
Règlement Intérieur de la Commission des Mandats.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
les assurances de ma haute considération.

HA

Son Excellence
Monsieur H. VASSIF,
Président de la Commission des Détroits,
CONSTANTINOPLE.

CONSTANTINOPLE 29 Nov. 1924 استانبول



COMMISSION DES DÉTROITS

N° 130 نومرو

7

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance que la Commission des Détroits, prévue à la Convention concernant les Détroits, annexée au Traité de Lausanne, vient d'être instituée sous ma présidence en ayant pour membres :

Monsieur le Général Marcoff	pour la Bulgarie
" le Commandant Macdonald	" l'Angleterre
" le Capitaine de Frégate Mélétopoulos	" la Grèce
S.E. Monsieur Serra	" l'Italie
Monsieur le Commandant Miura	" le Japon
S.E. Monsieur Filality	" la Roumanie

Le regretté Monsieur Ribot qui devait représenter la France étant décédé dès son arrivée à Constantinople, il a été remplacé par Monsieur Henri Cambon dont l'arrivée est imminente.

Je profite de cette occasion pour vous prier de vouloir bien me faire parvenir un exemplaire du Règlement intérieur de la Société des Nations afin que la Commission des Détroits puisse s'en inspirer pour élaborer le sien.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, les assurances de ma haute considération.

A l'Honorable

Sir Eric DRUMMOND

Secrétaire Général de la Société des Nations

etc... etc... etc.....

G E N E V E

H. Vassif

5 DÉC. 1924

POLITICAL.

11.

40872

1924